



**TERRITOIRES PUBLICS**  
**OPÉRATION CENTRE ANCIEN**  
**VILLE DE RENNES**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -  
Tel : 02.99.35.00.00

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

**3. Objet du marché et lieu d'exécution**

Mission de Maîtrise d'Œuvre de Réhabilitation d'un immeuble situé au 14 rue d'Antrain dans le centre ancien de Rennes (35), en vue de son recyclage immobilier.

**4. Durée du marché**

La durée du marché est de 28 mois à compter de l'ordre de service valant démarrage de la prestation.  
Date prévisionnelle de démarrage : Janvier 2018

**5. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Retrait dématérialisé : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

**6. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES PUBLICS, Mme la Directrice Administrative et Financière, 1, rue G. de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de TERRITOIRES PUBLICS, en précisant l'objet de la consultation.

**7. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**8. Critères pondérés de jugement des offres par ordre décroissant d'importance**

Note méthodologique : 60 %  
Prix : 40 %

**9. Renseignements administratifs et techniques**

Auprès de TERRITOIRES PUBLICS – Sylvie BARRETAU (volet administratif) / Annietha GASTARD (Volet technique). Les questions doivent être envoyées via la plateforme de dématérialisation, les réponses seront transmises via la plateforme à l'ensemble des entreprises inscrites.

**10. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abélard – 35000 RENNES.

**11. Date limite de remise des plis**

Le 22 décembre 2017 à 12h00

**12. Date d'envoi à la publication**

Le 17 novembre 2017